

La retraite : dernière étape de la vie professionnelle



En tant que chef d'entreprise, votre avenir et celui de votre conjoint dépendent fortement des choix que vous faites pendant que vous êtes encore en activité.

Quel sera votre revenu au moment de la retraite ?

C'est une question que vous devez aborder le plus tôt possible pour avoir une idée précise de vos droits et des moyens d'action dont vous disposez pour augmenter vos futurs revenus.

Beaucoup de questions à éclaircir

Quels sont vos droits à la retraite et à quel moment seront-ils optimisés ?
Quels seront les droits de vos proches en cas de décès ?
Savez vous que vos droits sont différents en fonction de votre statut professionnel, de votre régime de sécurité sociale, de votre caisse de retraite ?

En cas de besoin, comment augmenter vos droits à la retraite ?

- Peut-on racheter des trimestres supplémentaires ?
- Peut-on faire des placements ? De quel type et quand ?...



Vous accompagner dans l'optimisation de votre retraite



APL peut vous accompagner dans la préparation de votre retraite en répondant à vos questions et en vous aidant à construire une retraite qui vous ressemble.

3 étapes pour vous emmener plus loin !

1 - Recueillir vos attentes

- Etude de votre situation personnelle
- Détermination avec vous de vos besoins (combien souhaitez vous avoir de revenus à la retraite)

2 – Mettre en œuvre notre expertise

- Reconstitution de votre carrière (collecte des relevés de droits auprès de différentes caisses, récapitulatif de vos droits à la retraite) et validation par vos soins
- Calcul de vos droits à la retraite
- Simulation des options envisageables pour vous constituer un supplément de retraite (rachat d'années, contrats complémentaires...)

3 - Vous proposer des choix pertinents.

- Vous faire gagner du temps au moment du départ à la retraite
- Anticiper vos revenus futurs pour mettre en place au plus vite des solutions complémentaires si la pension ne correspond pas à vos besoins
- Optimiser votre retraite